

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des soumissions
Travaux publics et Services gouvernementaux
Canada
Pacific Region
401 - 1230 Government Street
Victoria, B.C.
V8W 3X4
Bid Fax: (250) 363-3344

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise
indicated, all other terms and conditions of the Solicitation
remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire,
les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Public Works and Government Services Canada -
Pacific Region
401 - 1230 Government Street
Victoria, B. C.
V8W 3X4

Title - Sujet GRUE	
Solicitation No. - N° de l'invitation F1782-15C722/A	Amendment No. - N° modif. 002
Client Reference No. - N° de référence du client F1782-15C722	Date 2015-08-11
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$XLV-242-6782	
File No. - N° de dossier XLV-5-38050 (242)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2015-08-17	
Time Zone Fuseau horaire Pacific Daylight Saving Time PDT	
F.O.B. - F.A.B. Specified Herein - Précisé dans les présentes	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input checked="" type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Szczesniak, Michal	Buyer Id - Id de l'acheteur xlv242
Telephone No. - N° de téléphone (250) 363-8312 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation

F1782-15C722/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

F1782-15C722

Amd. No. - N° de la modif.

002

File No. - N° du dossier

XLV-5-38050

Buyer ID - Id de l'acheteur

xlv242

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

**Modification 002
à l'invitation
F1782-15C722/A**

Modification 002 à l'invitation F1782-15C722/A

Les questions suivantes relatives à la demande de soumissions ont été soulevées par l'industrie :

Question 1 :

À l'annexe A (Besoin), on indique :

« 1.3 La grue doit être homologuée par au moins un membre reconnu de l'International Association of Classification Societies (IACS). »

Est-ce qu'une certification par une tierce partie indiquant le numéro de série précis de la grue fournie est nécessaire ou est-ce que le type de grue doit précédemment avoir été certifié par un membre de l'IACS?

Réponse à la question 1 :

La grue doit avoir une approbation par type. Il n'est pas nécessaire que chaque numéro de série soit approuvé.

Question 2 :

À l'annexe A, on indique :

« 2.3 La masse de la grue ne doit pas dépasser 6 000 kg; une fois installée, elle ne doit pas dépasser 3 000 mm en hauteur et 5 500 mm en largeur et ne doit pas avoir une largeur d'installation de plus de 1 750 mm. »

L'annexe C (critères d'évaluation de la soumission technique) renvoie également à l'annexe A 2.3.

À l'annexe C, sous l'article B (critères techniques d'évaluation par points), on indique :

« Le plan de pose maximal prévu sur le pont pour le montage et l'entreposage de la grue est de 1 750 mm x 5 500 mm.... »

Nous croyons qu'il y a un conflit avec ce point. Il est stipulé à un endroit que le plan de pose maximal ne doit pas être plus large que 5 500 mm et à un autre endroit que l'installation ne doit pas dépasser une largeur de 1 750 mm. Nous croyons que la dimension « 5 500 mm » indiquerait la longueur. Cela peut-il être confirmé?

Réponse à la question 2 :

La grue ne doit pas dépasser les dimensions d'installation de 5 500 mm de longueur (avant et arrière) et de 1 750 mm de largeur (bâbord et tribord).

Question 3 :

À l'annexe A (Besoin), on indique :

« 3.1 Sauf indication contraire, les composants, les matériaux et les installations fournis doivent au moins satisfaire aux conditions de service suivantes :

3.1.1 température de l'air extérieur variant de -40 °C à 35 °C;

3.1.2 vitesse du vent de 50 noeuds. »

Les conditions de température et de vitesse du vent inscrites sont-elles des conditions de survie ou des conditions de fonctionnement pour la grue?

Réponse à la question 3 :

Les conditions de service minimales précisées pour la vitesse du vent et la température de l'air extérieur sont des conditions de survie.

Question 4 :

À l'annexe C, sous l'article B, on indique :

« 5. La soumission comprend-elle l'équipement standard de la cellule de charge de la grue proposée?

Attribution des points :

0 Non

25 Oui

(Maximum : 25 points) »

Le critère 5 contient une évaluation portant sur la cellule de charge indiquant qu'il s'agit d'une pièce d'équipement standard de la grue proposée. Toutefois, il n'y a aucune exigence en ce qui concerne une cellule de charge à l'annexe A. Cela peut-il être clarifié?

Réponse à la question 4 :

La cellule de charge n'est pas une exigence de la demande de soumissions.

Si la soumission comprend la cellule de charge comme pièce d'équipement standard pour la grue proposée, 25 points seront attribués à la soumission conformément aux dispositions de l'annexe B.

Un soumissionnaire peut présenter des soumissions distinctes pour chaque modèle/configuration proposé(e).

La révision suivante s'applique à la soumission :

Révision 003 :

Sur la page couverture de la demande de soumissions (page 1),

Supprimer :

« Solicitation Closes - L'invitation prend fin

at – à 02:00 PM

on – le 2015-08-13

Time Zone

Fuseau horaire

Pacific Daylight Saving

Time PDT »; et

Insérer :

« Solicitation Closes - L'invitation prend fin

at – à 02:00 PM

on – le 2015-08-17

Time Zone
Fuseau horaire
Pacific Daylight Saving
Time PDT ».

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DE MEURENT INCHANGÉES.